

ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS datent des 1^{er} et 16 de chaque mois et se paient d'avance.

LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITOPHES
Trois mois..... 5 fr.
Six mois..... 9 fr.
Un an..... 16 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS
Trois mois 6 fr., Six mois 11 fr., Un an 20 fr.

Envoyer avec la demande d'abonnement un bon de poste.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSÉRTIONS

LES INSÉRTIONS sont reçues au Bureau du Journal du Lot et se paient d'avance

Annances..... 25 c. la lig
Réclames..... 50 c.

M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 3
M.M. Laffite et Co, place de la Bourse 8, sont seuls chargés, à Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot

L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement fin est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

Le Journal du Lot et le Courrier du Lot sont désignés, pendant l'année 1870, pour la publication simultanée et in extenso des Annonces Judiciaires et Légales de l'arrondissement de Cahors et, par extrait, des Annonces Judiciaires et Légales des arrondissements de Figeac et de Gourdon.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'été.

Table 1: DE CAHORS A LIBOS. Columns: Cahors - Départ, Mercuès, Parnac, Luzech, Castelfranc, Puy-l'Evêque, Duravel, Fumel, Monsempron-Libos - Arrivée.

Table 2: DE LIBOS A CAHORS. Columns: Monsempron-Libos - Départ, Fumel, Duravel, Puy-l'Evêque, Castelfranc, Luzech, Parnac, Mercuès, Cahors - Arrivée.

Table: Prix des places. Columns: de Cahors à, Libos, Puy-l'Evêque, Villeneuve-sur-Lot, Bordeaux, Agen, Montauban, Toulouse, Aurillac, Paris, Cette.

Table: DE CAHORS A MONTAUBAN & VICE-VERSA. Columns: Arrivées de Cahors, Départs, AGEN, MONTAUBAN, AGEN, LIBOS.

Table: DE CAHORS A PARIS. Columns: Arrivées de Cahors, Départs, PERIGUEUX, LIMOGES, ORLÉANS, PARIS.

Cahors, le 29 Octobre 1870.

BULLETIN

Une circulaire adressée aux préfets par le ministre de l'intérieur, insiste sur la nécessité de mettre sans retard à exécution le décret du 22 septembre 1870, relatif à l'habillement, à l'équipement des gardes nationales mobilisées, explique la portée du décret et indique la procédure à suivre.

Ainsi que le Gouvernement a centralisé l'achat, la transformation et la distribution des armes, ainsi il a voulu centraliser les ressources financières, afin de donner, dit la circulaire, à cette nouvelle mesure de défense nationale le caractère d'unité si indispensable dans les circonstances présentes.

L'assiette de la taxe à percevoir de ce chef est celle des quatre contributions directes de 1870.

La quotité de cette taxe a une double base: 1° Le nombre des hommes fournis par le département; 2° La somme rigoureusement nécessaire pour leur habillement.

Quant à la solde de la garde nationale mobilisée, on sait que le type choisi est celle de la garde mobile. Par cette assimilation, le Gouvernement a confondu tous les enfants de la France dans une commune pensée d'égalité, de même qu'il les confond dans le danger et le salut de la Patrie.

L'article 3 du décret aurait fixé une somme de 1 fr. 50 c. pour chaque homme. La circulaire établit que ce chiffre n'est qu'une base d'évaluation, calculée sur la moyenne des simples grades et celle des gradés.

La seconde partie de la note de la Gazette de France au sujet du sauf-conduit demandé par la Russie, ensuite par l'Angleterre est exacte.

Il est vrai aussi que M. Thiers a reçu une autorisation de se rendre au quartier-général Prussien à Versailles, mais il n'a jamais pu entrer dans les idées de M. Thiers, non plus que dans celles du gouvernement français d'entendre ainsi la question.

Le Gouvernement de la Défense nationale qui siège à Paris peut seul répondre au nom de la France à la proposition des puissances. C'est pour cela qu'un sauf-conduit pour Paris, au nom de M. Thiers, a été demandé. En attendant, répétons-le bien haut, il n'est aucunement question de négocier des condi-

tions de la paix, mais il s'agit uniquement d'un armistice, qui ne pourra être accepté par le gouvernement français que si les conditions en sont très favorables. Pour le bulletin politique: A. Layton.

Une leçon d'histoire.

En 1672, la Hollande fut envahie par toute espèce de droit par le roi Louis XIV. qui ne pouvait souffrir le voisinage d'un peuple libre et républicain. En trois semaines la Hollande fut conquise par l'armée française. Le grand roi avait vu tout plier devant lui. Plus d'armée, plus d'argent. Tout semblait perdu. Une seule province, la province d'Amsterdam, restait intacte. Elle inonda son territoire en rompant les digues qui la défendent ordinairement contre la mer. L'inondation et l'hiver arrêterent l'armée française. Un grand général, le prince d'Orange, fit le reste. La Hollande fut sauvée.

Que la France républicaine suive cet exemple. Que, comme la Hollande de 1672, elle ne recule devant aucun sacrifice, devant aucun acte d'héroïsme, et comme la Hollande, mais sans le secours d'aucun prince, elle sera sauvée.

BULLETIN OFFICIEL DE LA GUERRE

Londres, 26 octobre. L'emprunt français fait 1 fr. de prime.

Blois, 26 octobre. Une forte colonne de cavalerie et d'infanterie a attaqué aujourd'hui les troupes de reconnaissances françaises sur la rive gauche de la Loire. Elle s'est repliée après quelques coups de fusil.

Rouen, 26 octobre. L'ennemi sorti de Gisors, ayant attaqué le village de Longchamp avec 900 hommes et 40 obusiers, a été repoussé par les francs-tireurs.

Montargis, 26 octobre, 9 h. 15 du m. Le sous-préfet au ministre de l'intérieur.

Une personne digne de foi, arrivée ce matin de Melun, m'annonce que cette ville est évacuée, mais traversée à chaque instant par des convois de recrues. Ce sont des hommes de 45 à 60 ans, ou des enfants de 15 à 17 ans. Beaucoup de femmes les accompagnent. Désolation générale. Ils sont sans uniformes et sont dirigés sur Corbeil, où on leur donne les équipements et costumes des soldats morts devant Paris.

De l'aveu des Prussiens, les sorties et le feu des forts leur causent des pertes considérables. On dit que les Prussiens se dirigent de Montereau sur Sens. (Sous toutes réserves.)

Mézères, 27 octobre. Les habitants de Vouziers et de Grandpré assurent que des francs-tireurs ont surpris, le 23, un convoi de vivres escorté par des soldats prussiens et ont tué l'escorte. Aucun matériel de siège n'est arrivé devant Mézères.

Une dépêche de Flessingue dit que goëlette Elise, venant du Holstein, a été capturée par un steamer de guerre français.

Bruxelles, 27 octobre. Des avis de Metz, émanant d'une source sûre, portent que, le 21, l'armée de Metz a fait une

vigoureuse sortie sur les avant-postes prussiens. Le combat n'a pas duré moins de cinq heures. Les Français ont abordé l'ennemi à la baïonnette et lui ont fait perdre beaucoup de monde.

Londres, 27 octobre. Le prince et la princesse de Galles rendront aujourd'hui visite à l'Impératrice. Une lettre du prince Napoléon, datée de Londres, 26 octobre, dit qu'il n'a vu ici ni le général Bourbaki ni le général Boyer. Cette lettre ajoute que Bazaine devrait être délivré à tout prix.

Tours, 27 octobre 3 h. du soir. Londres, 27 octobre. — Une dépêche adressée de Saarbruck au Times, dit que rien ne fait pressentir la capitulation de Metz. Au contraire, les Français recommencent la canonnade sur la rive droite de la Moselle. Les villages de Corny et Créigny sont brûlés.

Le temps est froid et humide. Les maladies augmentent. Une autre dépêche dit que Le Boeuf annonce la prochaine sortie de l'armée entière.

La liste de souscription à l'emprunt français a été close sous des auspices favorables.

Dans l'Est, le général Cambriels a réussi à ramener son corps d'armée à Besançon; l'ennemi manœuvrait de façon à le couper; le général a déjoué ces plans et est venu se poster à Besançon d'où il surveille la marche ultérieure des Prussiens.

Belfort n'est pas encore sérieusement assiégé; la garnison exécute des sorties qui sont presque toujours heureuses, mais malheureusement sans résultat. On sait que l'ennemi occupe Vesoul, le chef-lieu de la Haute-Saône. A Gray, il ira faire ses approvisionnements. La route de la Saône s'ouvre devant lui, et Dijon se trouve en droite ligne après Vesoul et Gray.

Les places de Besançon et de Langres servent pourtant de sentinelles, mais ces sentinelles sont assez éloignées l'une de l'autre pour que des corps d'armée puissent passer entre elles deux. Besançon et Langres sont peut-être les plus fortes places de la France; nous ne savons pas si les Prussiens entreprendront le siège de l'une d'elles pour débayer leur chemin, ou s'ils essaieront de pousser vers Lyon, sans s'arrêter. Il nous semble très difficile qu'une armée nombreuse s'engage en laissant de telles forteresses derrière elle. D'ailleurs, on ne donnera probablement pas le choix à l'ennemi. C'est pour Lyon que l'on travaille de ce côté: c'est la défense même de Lyon qui commence en Franche-Comté.

Le général Bressoles vient de prendre le commandement de la division militaire de Lyon. M. Bressoles est un des échappés de Sedan, on le tient pour un officier très capable, et quand à son courage, il l'a prouvé en refusant de ratifier la capitulation. Il était simple colonel, et à Tours on l'a fait passer par-dessus plusieurs grades pour le nommer général de division. (Pays.)

Une lettre de Metz, arrivée hier à l'une des plus honorables familles de Tours, écrite par un officier supérieur de l'armée de la défense, confirme d'une manière absolue les derniers succès de Bazaine.

Saint Quentin a été évacué par l'ennemi. Amiens n'a été l'objet d'aucune attaque.

Une sorte de panique semble s'être emparée des troupes allemandes qui, de tous les points se sont repliées et concentrées sur Laon et La Fère. Le siège de cette dernière ville est abandonné. On pense que l'ennemi renonce également à entreprendre le siège de Mézières. Nous sommes informés cependant, ajoute l'Echo du Nord, qu'une partie des troupes prussiennes qui étaient éparpillées dans les régions du nord a été appelée subitement vers Paris.

La Sentinelle du Jura, du 23 octobre, publie la nouvelle suivante: Au moment de mettre sous presse, on nous communique une lettre écrite de Saint-Fergueux, près Besançon, par un franc-tireur, d'après laquelle hier, dans la nuit, Garibaldi aurait attaqué l'ennemi, l'aurait battu et poursuivi, en lui prenant 4 mitrailleuses et 150 chevaux. — (Sous toutes réserves.)

Une personne attachée à l'état-major de M. de Kératry affirme que dans trois semaines il aura formé un camp retranché qui ne renfermera pas moins de 100,000 hommes et de 1,500 canons.

L'Echo du Nord dit que l'arrivée à Lille du général Bourbaki a déjà produit son effet: en trois jours, le général Bourbaki a galvanisé de fond en comble la bureaucratie stagnante qui menaçait de communiquer son engourdissement à toute la population.

On écrit de Troyes que les francs-tireurs et les volontaires de Nogent-sur-Seine ont encore, le 18 courant, infligé un échec à l'ennemi du côté de Provins. Ils se sont emparés d'un petit convoi et ont tué deux Prussiens.

L'autorité militaire a donné ordre aux gardes mobiles qui se trouvaient à Troyes depuis six semaines environ de se transporter sur un autre point du département, à cause de l'épidémie de fièvre typhoïde qui afflige le chef-lieu du département.

Le bruit court, dit l'Echo du Nord, que Bazaine, complètement débloqué, opérerait entre Montmédy et Thionville. Pour extrait: A. Layton.

Proclamation du comte de Kératry.

Le comte de Kératry, général en chef de l'armée bretonne, vient d'adresser la proclamation suivante aux préfets des cinq départements de la Bretagne:

Gardes mobiles, gardes nationaux mobilisés et corps francs de la Bretagne.

Le Gouvernement de la défense nationale, par décret du 22 octobre, m'a fait l'honneur de me placer à votre tête. Je vous apporte le sacrifice entier de moi-même.

D'ici à dix jours, vous serez concentrés aux portes de la Bretagne pour faire face à l'ennemi. Vous recevrez exactement tout ce qui est nécessaire au soldat: fusils rapides, canons à longue portée, mitrailleuses perfectionnées seront confiés à votre courage.

Ceux de nos frères qui défendent les remparts de Paris ont déjà prouvé que le sang breton n'a pas dégénéré; à nous de marcher sur leurs traces. Vous vous rappelez tous qu'une sévère discipline est l'arme la plus puissante pour assurer la victoire. Je suis résolu à la maintenir dans toute sa rigueur.

Que les cœurs faibles restent en arrière. Que les vrais Bretons marchent en avant et prouvent à un peuple barbare qu'ils se lèvent en hommes libres. Que notre cri de ralliement soit Dieu et Patrie!

Chronique locale

Le Préfet du Lot,

Vu la loi du 13 juin 1851, Considérant qu'il importe de réglementer d'une manière uniforme la tenue de la Garde nationale du département,

ARRÊTE :

Art. 1^{er}. — Tunique-vareuse en drap bleu, à deux rangs de boutons, métal blanc, martingale et pattes brodées, de passe-pois de même couleur.

La longueur de la tunique vareuse doit être telle que le bord inférieur descende à 0 25 centimètres de terre, lorsque l'homme est à genoux.

Art. 2. — Pantalon bleu à bande écarlate de 3 centimètres pour les gardes nationaux, de 4 centimètres pour les officiers.

Art. 3. — Képy bleu à bandeau écarlate et passe-pois de même couleur.

Art. 4. — Le présent arrêté sera inséré dans le Recueil des actes administratifs.

Par arrêté préfectoral du 29 octobre, ont été nommés :

Instituteur public, M. Cros, Jean, à St-Bresson.

Institutrice communale, Mlle Chassaing, Hélène, à Labastide-du-Vert.

Aux termes d'une circulaire télégraphique de M. le Ministre de l'Intérieur, en date du 27 octobre 1870 :

« Les notaires restent compris dans la mobilisation; mais il appartient au procureur général de désigner au Ministère de la Justice les notaires qu'il est impossible d'éloigner de leurs fonctions, et de les dispenser de la garde nationale mobilisée. »

« Les greffiers assermentés, les juges d'instruction sont exemptés. »

LES FRANCS-TIREURS DU LOT.

En date du 24 octobre 1870, le Gouvernement de la Défense nationale, Décrète :

Art. 1^{er}. — Il sera formé un corps de francs-tireurs dans le département du Lot, qui sera placé sous le commandement de M. Lodois CANTALOUBE de MALARET, avec le grade de capitaine, et dont l'effectif sera fixé par arrêté préfectoral, etc., etc. »

M. Canteloube adresse à nos compatriotes l'appel suivant :

CITOYENS,

Des hordes barbares qui tuent, brûlent, sacagent tout sur leur passage, nous menacent d'envahir toute la France; la patrie déchirée, nous crie : vengeance. Répondons à son appel, et n'attendons pas que nous ayons à défendre nos propres foyers, contre l'invasion de ces cannibales.

Organisons-nous en francs-tireurs et courons sus à l'ennemi; imitons l'exemple de nos devanciers, qui, abrités par des arbres et des rochers, sèment la mort dans les rangs ennemis, s'emparent de leurs convois de vivres et de munitions, exterminent leurs éclaireurs.

Aux armes! aux armes! vous, qui sentez

batte dans votre poitrine, un cœur vraiment français. Montrez à l'Europe que vous savez chasser la bête fauve; quel que soit votre âge, si vous êtes assez forts pour résister aux fatigues d'une campagne, ralliez-vous à notre drapeau, il porte pour devise, ces deux mots : Union, Patrie. Que Dieu protège la France!

L. CANTELOUBE.

Ceux qui voudront s'engager, devront immédiatement adresser leur demande à M. CANTELOUBE, capitaine des francs-tireurs du Lot, à Bagnac, et se tenir prêts à partir au premier appel.

Les Mobiles du Lot

Deuxième Lettre.

Fourchambault, 22 octobre.

Mon vieil ami, Tu me demandes des nouvelles et je comprends ton impatience; mais l'impossible nul n'est tenu. Je sens tout l'intérêt qui résulte pour vous tous, pour la ville de Cahors, pour le département tout entier, de la relation des événements qui se déroulent autour de nous et cependant, quel que soit mon désir de répondre à votre anxieuse attente, je ne puis écrire sans en avoir le temps et les moyens et, depuis quinze jours, l'un et l'autre m'ont fait absolument défaut.

Orléans laissera dans notre souvenir une trace ineffaçable. Après l'avoir précipitamment évacué, dans la nuit du 27 septembre, avec toutes les troupes, nous y étions de retour au 1^{er} octobre, et les deux bataillons, réunis sous le commandement de notre digne chef M. Esportelle, devenaient le 70^e régiment de mobile. Nous espérons, — comme si au temps où nous sommes on pouvait faire des projets, — nous espérons quelques jours de repos pour compléter notre habillement et nous procurer à la fois effets et ustensiles de campement qui allaient nous devenir si nécessaires.

Nous passions des marchés, nous commençons à prendre livraison, nous respirions un peu, quand un ordre inopiné de départ est venu nous surprendre. A peine notre nouveau colonel avait-il reçu ses instructions qu'un contre-ordre survenu dans l'espace de quelques heures séparait à nouveau les deux bataillons.

Le 1^{er} restait à Orléans avec le colonel, le second remontait la rive gauche de la Loire, avec mission de défendre la forêt contre l'invasion ennemie. Le 7 au matin, nos camarades escortant de l'artillerie se mettaient en route pour Châteauneuf-sur-Loire, point important d'où ils pouvaient rayonner dans diverses directions et se rallier aux troupes du général Morand, chargé de surveiller la forêt d'Orléans. Ils n'avaient encore pu recevoir leurs effets d'habillement, qui étaient seulement arrivés de la veille, mais ils purent en faire transporter une partie dans les bagages.

Le temps pressait, on ne pouvait plus temporiser et déjà, dans le lointain, grondait la canonnade qui préludait par le combat de Toury à la bataille d'Arthenay. Nous étions donc encore une fois divisés et chacun de nous allait vivre d'une vie différente. Pendant que le 1^{er} bataillon s'installait à la caserne Saint-Charles, pour s'équiper et s'habiller au fur et à mesure des livraisons, le second bataillon se préparait à la vie sévère du camp, en face de l'ennemi. A peine arrivé à Châteauneuf, il dut se couvrir par des grands-gardes, et ses postes avancés veillèrent pour protéger l'artillerie campée à l'entrée du pays et pour se mettre en mesure de disputer chèrement à l'ennemi des succès, où son audace n'a d'égal que notre folle sécurité. Mal vêtus et sans abris, nos jeunes soldats furent à la hauteur de leurs nouveaux devoirs, et dans l'esprit qui les animait comme dans les mesures prises, on reconnaissait l'impulsion énergique du brave commandant Foulhade.

Des ordres survenus dans la nuit modifièrent l'itinéraire tracé, et de Châteauneuf, le 2^e bataillon dut marcher directement sur Gien, faisant ainsi une étape de près de 43 kilomètres, distance excessive pour tous et surtout pour de jeunes soldats. Mais une demie journée de repos suffisait à les remettre et dès le lendemain,

ils regagnaient jusqu'au nouvel ordre leurs cantonnements de Châteauneuf.

Dans la soirée du 10, le 1^{er} bataillon qui était resté à Orléans assistait à un triste spectacle. Après le combat d'Arthenay, une bande indisciplinée de cavalerie de toutes armes, saisie d'une folle panique, traversait la ville en criant sauvé qui peut et se précipitait sur le pont déjà occupé par les malheureux habitants de la Beauce, qui se sauvaient avec leurs bestiaux et ce qu'ils pouvaient avoir de plus précieux. Mais inutile de rappeler ces détails; tu les as vus dans les journaux. Ce que je puis ajouter, c'est qu'à l'aspect de cette débandade, nos mobiles se formaient rapidement dans la cour du quartier, attendant des ordres, et leur attitude disait assez la contenance qu'ils auraient faite devant l'ennemi. Mais peu à peu le calme se rétablit; les craintes que l'on avait conçues étaient prématurées.

Le lendemain, aux premières lueurs du jour, la canonnade recommença de plus belle en se rapprochant d'Orléans. C'était la bataille de Cerottes qui devait finir par un désastre. Dans la soirée, toutes nos troupes battant en retraite, repassèrent la Loire, pendant que le bataillon des zouaves pontificaux, un bataillon de chasseurs et les mobiles de la Nièvre restaient seuls à faire face à l'ennemi au faubourg Bannier, ou à la tête du pont. Cet honneur nous eût été réservé si notre armement n'eût été si défectueux, et la garde mobile de la Nièvre qui nous remplaça, mérita par sa vaillante conduite d'être citée à l'ordre du jour de l'armée.

Combien il était triste ce défilé qui se faisait en même temps sur le pont de la Loire et sur le pont du chemin de fer, et combien il était douloureux pour nous de ne pouvoir enfin nous mesurer avec cet ennemi qui pour la seconde fois et sans combat nous obligeait à battre en retraite. Mais les ordres étaient précis, il n'y avait pas à hésiter, et la canonnade qui ne cessait de tonner, envoyait à deux pas de nous un obus foudroyer un officier de mobiles. Forcés d'abandonner nos bagages et notre magasin d'habillement, le temps nous faisant défaut pour régulariser la position de nos hommes malades laissés ainsi à la merci du vainqueur, nous dûmes nous replier précipitamment sur Jargeau, grosse bourgade située à 24 kilomètres d'Orléans. C'est là que nous avons passé notre première nuit de misère. 12,000 hommes nous y avaient précédés; aussi ne trouvâmes-nous aliments pour nous refaire, ni logements pour nous reposer. Fatigués et mourant de faim, nous fûmes réduits à nous étendre sur la route à la lueur des feux du bivouac, ou aux sombres clartés de l'incendie qui nous venaient d'Orléans.

Cette première nuit n'abâtît pas le courage de nos hommes et, dès le lendemain, nous quittions Jargeau pour remonter la Loire. Les troupes désormais abandonnées à elles-mêmes, marchaient à la débandade dans différentes directions, et nous trouvant sans ordre, nous n'avions qu'à rallier le 2^e bataillon qui était toujours à Châteauneuf et dans les divers points de la forêt où il avait été envoyé. Gien fut notre point de réunion; les ponts sur la Loire ayant sauté, nous dûmes marcher parallèlement sur l'une et l'autre rive du fleuve. De Jargeau à Sully, notre étape fut marquée par un triste accident. Un coup de fusil, parti par mégarde, blessa deux de nos mobiles dont l'un assez grièvement. Enfin, un peu harassés, nous arrivâmes à Sully, qui fut pour nous la ville hospitalière par excellence. Les habitants se disputaient nos mobiles et M. le maire de Sully qui n'avait pas pu en donner à tout le monde, eut à entendre exprimer plus d'un sympathique regret.

Nous n'aurions eu à emporter que d'heureux souvenirs de la cordiale hospitalité qui nous fut donnée si, à notre réveil, nous n'avions eu la douleur d'apprendre qu'Orléans, cette ville si chère dans ses exigences et si empressée à rançonner nos mobiles, avait réservé son meilleur accueil à l'ennemi qui souille et qui ruine la France : l'histoire vengeresse se souviendra que la ville de Jeanne d'Arc a jeté des fleurs dans la voiture du prince Albert.

C'est à Gien que les deux bataillons se re-

trouvèrent et c'est à Gien que l'un et l'autre apprirent qu'immédiatement après leur départ de Jargeau et de Châteauneuf, les hulans, 5 d'abord, 25 ensuite, 200 plus tard, venaient à une faible intervalle, audacieusement rançonner ces villes hospitalières où, chose triste à dire, tant est grande la terreur qu'ils inspirent, que pas un homme n'ose se lever pour défendre ses foyers. A Gien, nous trouvâmes 25,000 hommes et nous dûmes camper les uns sur la promenade du Château, les autres sur les sables de la Loire. Le pain manqua à plus d'un d'entre nous et, dans cette ville, chef-lieu de sous-préfecture, cité industrielle et relativement importante, plus d'un se coucha sans pouvoir assouvir sa faim.

Le général Martin des Paillères sous les ordres duquel nous nous trouvions, pour y compléter notre armement, nous expédia à Nevers par la voie ferrée. Le bien-être succédait à la misère et dans ce plantureux Nivernais nous pensions pouvoir oublier les façons inhospitalières d'Orléans, l'égoïste cité. Partout le même accueil sur la route. A Cosme, large distribution de vivres; à la Charité, accueil tout aussi cordial et cette fois sous la présidence d'une gracieuse, charmante et idéale jeune fille.

Notre campement de Nevers nous rappela à la triste réalité; peu ou point de paille, un sol détrempé et fangeux, et la pluie qui tombait sans cesse. Nos hommes s'installèrent comme de vieux soldats, côte à côte avec des troupes de ligne, des zouaves et des tirailleurs algériens. Le séjour sous la tente devenait toutefois impossible et le général nous envoya prendre nos cantonnements à Fourchambault, Varennes-les-Nevers et Marzy. Nos hommes qui, le premier jour, durent camper en partie, furent promptement accueillis par la population et de toutes parts, aujourd'hui, ce sont les mêmes éloges qui nous reviennent, sur leur conduite. Leur sagesse relative fait honneur à notre pays.

Voilà, mon cher ami, ce qu'hier j'aurais pu t'écrire si, par une pluie battante, nous n'avions été obligés de partir, avec trois compagnies, pour Torton, centre industriel assez important, à onze kilomètres de Fourchambault. Le motif qui nous y attirait ne laissait pas que d'être grave et au milieu de tous les malheurs publics qui affligent notre pauvre pays, il n'en est pas de plus triste que ce symptôme de désorganisation sociale qui résulte de l'antagonisme entre les diverses classes de travailleurs. A Torton, en effet, on ne trouve rien de ce qui peut diviser les hommes. Les orfèvres, les rentiers, ceux que l'on appelle les heureux du monde, ne s'y rencontrent pas. Il n'y a que des ouvriers qui travaillent dans les diverses sphères où leur activité peut utilement s'exercer et c'est dans ce milieu où des troupes françaises sont requises pour maintenir l'ordre et faire respecter la propriété.

Ici, en effet, il n'est pas question de grève. Ce n'est pas la durée du travail, ce n'est pas l'augmentation du salaire qui provoquent la fermentation dans ce centre d'ouvriers, c'est uniquement la pernicieuse influence d'abominables doctrines qui, dans leur horrible expression, se forment dans un seul mot : le pillage. Et c'est au moment où un ennemi victorieux compte un million d'hommes sur notre territoire, au moment où cet ennemi occupe déjà 25 de nos plus beaux départements, au moment où le pays a besoin du dévouement de tous ses enfants, c'est dans ces circonstances que des hommes insensés et pervers viennent attenter à la plus respectable de toutes les libertés, celle du travail; à la plus respectable de toutes les propriétés, celle qui résulte du travail et de l'économie; c'est à ce moment que des troupes françaises sont obligées de se partager entre l'ennemi du dehors et l'ennemi du dedans. Triste, bien triste, en vérité la situation qui nous est faite, triste à faire désespérer de l'avenir de notre beau pays, si la France pouvait périr et si des cruelles épreuves qu'elle traverse, elle ne devait sortir plus forte que par le passé, grandie dans le malheur et vivifiée par le dévouement de ses enfants se groupant avec amour autour de la patrie commune. C'est le sentiment qui nous anime tous et que nous ferons partager aux ouvriers de Torton. Notre abnégation et notre exemple les ramèneront dans une voie meilleure et nos jeunes

mobiles n'auront pas la douleur de combattre leurs frères si fatalement égarés.

Nous sommes pleins de confiance. Oui, la France sortira victorieuse et grande de toutes ces luttes gigantesques. C'est la pensée qui nous soutient et nous console, celle qui nous rapproche de vous, ô chers amis absents, et c'est pour la défense de nos foyers, de nos femmes et de nos mères, c'est surtout pour l'avenir de nos enfants que nous souffrirons bravement les fatigues, les privations, les misères. Votre sympathie nous soutiendra dans la lutte et, après le combat, elle sera la plus douce récompense de nos efforts.

Et maintenant je te dis à bientôt. Puisse ma première lettre te porter la nouvelle de quelque succès qui, glorieux pour nos armes, ne fasse pas verser trop de pleurs dans notre cher pays. A toi ez imo corde. X.

DÉPARTEMENT DU LOT.

Arrondissement de Cahors.

EXPROPRIATION

POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Exécution des articles 6 et 23 de la loi du 3 mai 1841.

AVIS

Par arrêté du vingt-huit octobre mil huit cent soixante-dix, pris en exécution de l'article vingt-trois de la loi du trois mai mil huit cent quarante-un, le montant de l'indemnité à offrir au sieur Bergon (Pierre), de Labastide-du-Vert, à raison du terrain dont il a été exproprié par jugement du trente-un mai dernier, pour l'agrandissement de la place publique de cette localité, a été fixé à la somme de quatre cents francs, ci 400 »

Le présent avis sera inséré au journal légalement désigné à cet effet, en exécution des articles 6 et 23 de la loi du trois mai mil huit cent quarante-un.

Cahors, le vingt-huit octobre mil huit cent soixante-dix.

Le Préfet du Lot,

DE FLAUJAC.

Etude de M^e Léon TALOU, avoué près le tribunal civil de Cahors, boulevard Nord.

Par jugement rendu par le tribunal civil de Cahors, le cinq mai dernier, dame Thérèse Duthil, sans profession, domiciliée à Cahors, a été déclarée séparée de corps et de biens d'avec Étienne Duthil, son mari, cultivateur à Cahors.

Pour extrait certifié conforme, L'avoué poursuivant, TALOU.

Dernières nouvelles

Cahors, 29 octobre 1870.

Le ministre de la guerre m'avise que le bruit de la capitulation de Metz circule, mais que les plus actives recherches du Gouvernement sur l'origine et la véracité de cette désolante nouvelle n'ont produit aucun renseignement certain.

Le Préfet du Lot,

DE FLAUJAC.

Tours, 29 octobre, 1 h. 20' s.

Intérieur à Préfets et Sous-Préfets.

Une dépêche de Bâle, du 27, annonce défaite complète avec grandes pertes d'un corps Badois. Trois cents, dans la déroute, se sont réfugiés en Suisse, ont été désarmés et envoyés à Porrentruy.

Hier, les Prussiens ont attaqué, à 10 heures du matin, Formerie, sur chemin de fer d'Amiens à Rouen. Ils étaient 1,500 ou 2,000 avec artillerie. Après un engagement sérieux, ils ont été vigoureusement repoussés par troupe et mobile du Nord. La cavalerie, commandée par colonel Despeulle, les a poursuivis les poussant en pleine déroute vers Beauvais et Songeon. La ligne a été maintenue intacte. Maisons incendiées par ennemi.

Près Courville, les mobiles de l'Orne et les volontaires de l'Hérault ont mis en déroute une reconnaissance comprenant un détachement de cuirassiers blancs, 83^e d'infanterie prussienne, avec artillerie, qui s'est replié précipitamment sur Chartres.

Douze cents cavaliers ennemis qui avaient paru Châteauneuf-Thimerais ont fait retraite.

Pour copie conforme : Le Préfet du Lot, DE FLAUJAC.

Pour tous les extraits et articles non signés A. Layton

AÉSICATOIRE et PAPIER d'Albespeyres Vésication rapide. Entretien parfait, sans odeur ni douleur.

CAPSULES RAQUIN approuvées par l'Académie de médecine, qui a obtenu 100 guérisons sur 100 malades. — Exiger les NATURES ALBESPEYRES ET RAQUIN.

MAL DE DENTS Guérison instantanée par la SYRÉTHINE LAHAUSSOIS. 1,50 le flacon. Dépôts, à Cahors, chez M. Vinel, pharmacien; à St-Céré, chez M. Lafonpharmacie.

LIBRAIRIE UNIVERSELLE

J. - U. GALMETTE A CAHORS.

THÉORIE

du Garde national sédentaire et mobile,

contenant la manœuvre du fusil Chassepot, du fusil à Tabatière, et à Piston et la loi sur la garde nationale sédentaire et mobile.

1 fort volume in-32 cartonné. » 75 c.

Le même ouvrage par la poste (franco). » 90 c.

PLAN DES FORTIFICATIONS DE PARIS AVEC FEUX CROISÉS. » 75 c.

ATLAS DE LA DÉFENSE NATIONALE

Cartes des dix-sept départements envahis et menacés par les Prussiens. » 5 »

LIVRES CLASSIQUES POUR L'ANNÉE 1870-71.

POUR 12 FRANCS

LE MIDI PITTORESQUE, admirable publication, des plus curieuses et des plus intéressantes, vrai monument de nos provinces méridionales, composé sur les lieux mêmes et coûtant seulement 6 fr. 50 centimes donne un

BEAU ET BON CHRONOMÈTRE BREVETÉ ET GARANTI

Cet instrument d'horlogerie, en métal d'aluminium imitant l'or dans la perfection, mais bien supérieur, comme usage et solidité, à cylindre, à boîtier très-épais, à verre double, repassé, réglé à la seconde et tout neuf, est la SEULE MONTRE, qu'il soit avantageux et prudent de porter sur soi à la guerre, à la chasse, en voyage et dans tous les travaux et exercices violents.

Pour recevoir ce CHRONOMÈTRE et le MIDIPITTORESQUE, de suite, franco et à domicile, envoyer 18 fr. 50 en mandat ou en timbres-poste, à l'éditeur, L. G. VEDIE, à Toulouse.

ALTERATIONS DU TEINT LE LAIT ANTEPHÉLIQUE pur ou mêlé d'eau (il y a une instruction) enlève masque de grossesse, taches de rousseur, lentilles, gripes les yeux, rougeurs, boutons, efflorescences, etc. — conserve la peau du visage unie et transparente. Paris, CANDES et C^e, boulevard St-Denis, 2; Cahors, à la pharmacie Vinel. Se défier des imitations FLACON, 5 fr.